

Une première Victoire Républicaine



Nous ne saurions trop féliciter les républicains du Nord d'avoir pris, hier, au Congrès sénatorial de la Fédération Républicaine, une position de netteté et de courage.

Le Congrès, à la présidence unanime de ses volontaires, a repoussé toute alliance avec le parti réactionnaire dont les attaches étroites contre la République.

A l'unanimité, cette fois, MM. Hayez, Pollié, Parvez, Dron, Debieuvre, sénateurs sortants et MM. Pasqual, Mahieu, Darlain ont été acclamés comme candidats de la Fédération Républicaine du Nord.

Voilà qui est clair et la démocratie de notre région, ennemie de l'équivoque, saluera avec enthousiasme la formation d'une liste vraiment républicaine, comportant des noms respectés qui sont liés à l'histoire des luttes pour la liberté et à la laïcité et d'autres qui justifient la confiance des nouvelles générations républicaines.

Nous n'oublierons pas que le vétéran de la République à Dunkerque, M. Jean Trustram manque à l'appel parce qu'il a voulu prendre une retraite bien méritée par un demi-siècle de travail pour le Nord et, les idées de progrès. Qu'il reçoive ici l'expression de notre fidèle souvenir.

Le Congrès de la Fédération Républicaine a décidé que les noms de ses huit candidats seraient maintenus jusqu'au troisième tour de scrutin. Rien ne nous paraît plus légitime.

Le parti réactionnaire avait pu espérer qu'à la faveur d'une R. P. de complaisance il aurait dû « piper » un siège. Pour nous, il apparaît que le plus grand danger étant d'ouvrir une porte, même dérobée, aux ennemis de la République, toute combinaison susceptible de laisser un espoir de réaction doit être écartée.

Chaque parti a donc manqué à son devoir. Si nous ne pouvons pas nous séparer, disons tout de suite qu'il est resté à ceux qui se réclament à la République laïque et démocratique et que nous ne connaissons qu'un adversaire : le parti réactionnaire allié des Camelots du Roy.

Eugène GUILLAUME.

CONSCRITS D'AVANT ET D'APRÈS-GUERRE

LES ILLETRES SE FONT PLUS RARES MAIS LEUR NOMBRE DOIT ETRE ENCORE REDUIT

Les conseils de révision viennent de tenir leurs séances à Lille, dans la région du Nord, devant les conseils de révision, devant les conseils de révision, devant les conseils de révision.

Le nombre de conscrits illettrés a diminué de 10 à 15 pour cent, mais il faut encore réduire ce chiffre de moitié.

En France, nous en élions encore au pourcentage de 10 à 15 pour cent.

En Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Hollande, la base de la proportion des illettrés ne s'établissait déjà plus que sur 1000 jeunes gens.

La guerre, semblait-elle devait aggraver cette situation et grossir encore l'armée des ignorants.

Le nombre de conscrits illettrés a diminué de 10 à 15 pour cent, mais il faut encore réduire ce chiffre de moitié.

En France, nous en élions encore au pourcentage de 10 à 15 pour cent.

En 1923, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1922, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1921, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1920, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1919, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1918, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1917, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1916, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1915, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1914, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1913, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1912, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

En 1911, les chiffres sont déjà plus rassurants. Sur 3000 conscrits, on compte 6.713 hommes complètement illettrés.

LE PROCES GERMAINE BERTON

M. Charles Maurras dit avoir fait le sacrifice de sa vie

Il a déclaré cela à l'audience d'hier et on lui rappela qu'un jour il demanda de "s'armer contre M. Briand"

Paris, 19. — Les débats du procès Germaine Berton ont continué cet après-midi par l'audition des témoins devant la Cour d'assises de la Seine.

Le commissaire de police Torlet dit que, s'il est arrêté, Germaine Berton lui a spontanément déclaré qu'elle avait voulu tuer M. Léon Daudet et que s'étant vu l'attendre, elle tua Marius Plateau.

Germaine Berton a ajouté : Vous direz aux camarades que j'ai fait mon devoir.



GERMAINE BERTON (à gauche) devant ses juges pendant la lecture de l'acte d'accusation

Le docteur Paul, médecin-légiste, est entendu ensuite. La blessure de Germaine Berton était grave, elle pouvait en mourir.

Une longue sensation : M. Charles Maurras s'avance vers la barre ; il est accompagné d'un jeune homme qui lui traduit à mesure les questions du président.

M. Charles Maurras parle d'une voix sourde, étouffée.

L'assassin, dit M. Ch. Maurras, n'a pas eu de patience, il aurait pu voir que je me suis allié avec les gens du Louvre et alors il aurait pu me commander à son aise.

M. Charles Maurras rappelle qu'il se rendit avec ses amis, Léon Daudet et autres, chez M. Colral, ministre de la Justice. Je n'entendis pas ce que l'on disait. Mais à un moment donné, le ministre se tourna vers moi et me dit à haute voix : Nous n'avons pas de police. (Sensation.)

« NOUS NE SOMMES PAS ENNEMIS DU PROLETARIAT ! »

M. Charles Maurras affirme qu'il a l'Action Française « on n'est pas l'ennemi du prolétariat. Il lui jure en quoi s'oppose sa doctrine sociale à celle des socialistes selon Marx et celle des partisans de la guerre des classes.

C'est ainsi que l'Action Française a été amenée à se défendre contre les anarchistes, les communistes et les libertaires et surtout contre les menaces d'Almeïdeyda et les amis d'Almeïdeyda.

En terminant, M. Ch. Maurras dit : Ainsi nous nous sommes montrés comme ennemis ; ainsi nous nous sommes montrés comme ceux qui font mal. Pour moi, j'ai fait le sacrifice de ma vie. (Sensation.)

« QUE PENSEZ-VOUS DE M. DAUDET SE DEPLANT DERRIÈRE M. PLATEAU ? »

Mais, sur une question que pose M. Torrés : Que pensez-vous, M. Maurras, de M. Léon Daudet qui, en danger, se défile derrière Plateau ?

C'est abominable, s'écrie M. Charles Maurras, ce que vous dites-là.

La salle, composée d'avocats en majeure partie, applaudit longuement.

Un véritable orage semble s'abattre sur la salle.

NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES

Le Communiqué

Les opérations du classement des concurrents seront terminées aujourd'hui. Dans la soirée, le Jury se réunira pour examiner une dernière fois le travail accompli, l'approuver et en attester la sincérité et la loyauté.

Le Jury aura à se prononcer également sur quelques bulletins nuls ou non conformes au règlement que nous nous sommes promis de publier d'ici à deux semaines.

Puis, le Jury ayant jugé souverainement, il ne nous restera plus qu'à dresser la liste définitive des heureux lauréats. Ce sera un travail futile et prompt.

Courrez vite, votre longue patience va être enfin récompensée. Dans deux ou trois jours, vous serez fixés sur les résultats des concours des célébrités.

Les Commissions de Sénat sont favorables :

AU PROJET SUR LES LOYERS VOTE PAR LA CHAMBRE

Paris, 19. — La Commission sénatoriale de législation a examiné hier, le projet de loi sur les loyers, voté par la Chambre.

Elle a décidé d'accepter toutes les dispositions essentielles votées par le Palais-Bourbon : maximum de 15 % d'augmentation sur les loyers de 1913 dans le département de la Seine ; institution de commissions paritaires dans ce département ; application de la loi étendue aux communes de plus de 4.000 habitants ; prorogation de ses effets jusqu'en janvier 1926, etc.

Cependant, la Commission a refusé de modifier le caractère pénal aux amendes qui seront prononcées contre les propriétaires coupables de hausse illicite. Elle a maintenu le caractère pénal en ce qui concerne le défaut d'affichage des locaux vacants et de leurs prix.

« AU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT »

Paris, 19. — Les membres du Sénat se sont réunis hier dans leurs bureaux pour désigner les candidats devant faire partie de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au mode de scrutin pour l'élection des députés.

Cette Commission a été constituée. Sauf M. Ordinaire, qui s'est déclaré proportionnaliste, tous les membres de la Commission se sont affirmés en faveur du scrutin majoritaire, scrutin d'arrondissement, ou, à défaut, scrutin de liste par département.

Après un échange de vues, la Commission a adopté la motion suivante : « La Commission affirme, à l'unanimité moins une voix, sa volonté de faire prévaloir le système d'arrondissement uninominal à deux tours de scrutin. »

L'ACTE DE BANDITISME DE WAMBRECHIES

UNE DES VICTIMES A PU ETRE INTERROGEE

M. Fontaine, juge d'instruction, à Lille, s'est rendu à l'hôpital Saint-Sauveur au chevet de M. et Mme Sappe les victimes du drame de Wambrechies.

Mme Sappe, dont l'état est satisfaisant, a été longuement interrogée par le magistrat. Elle a fourni de nombreux renseignements sur l'attentat dont elle et son mari avaient été victimes. Elle ne put malheureusement pas donner des indications précises sur le signalement des bandits.

Quoique son état se soit sensiblement amélioré, M. Sappe n'a pas pu être interrogé.

M. et Mme Sappe ont été transférés à Calens, qui ont été arrêtés le lendemain du drame sur le territoire de Wambrechies, seront interrogés aujourd'hui par le magistrat instructeur.

LES ESCROQUERIES D'UN DUC ESPAGNOL

Genève, 19. — Il y a quelques mois, un client de passage au buffet de la gare de Cornavin, à Genève, après un copieux repas faisait monter le tennancier, M. Conroy, auquel il se présentait sous le nom de prince Ferdinand de Bourbon, duc de Réale, pour lui emprunter 2.000 fr., sous prétexte que la reine de Suède, qui a dilapidé sa part de fortune paternelle, serait actuellement professeur dans un dancing de White-Chapel, à Londres.

Les désordres provoqués par les Camelots du Roy

Le PARQUET DE LILLE S'OCCUPERA AUJOURD'HUI DE L'AFFAIRE THÉRY

Un de nos confrères du soir, ayant fait grand état, pour la défense de M. Jean Théry, des citations honorables de son père, nous nous voyons obligés de publier hier celles de l'agent Hillois, 44, Jules Nourou, qui ne sont pas moins brillantes.

Or, ce confrère, au lieu de s'enlever et d'exprimer, ainsi qu'il convenait, des regrets d'avoir bafoué aussi monstrueusement un ancien combattant, aggrave au contraire son cas, en déclarant que l'agent 44 a oublié les leçons de la guerre.

A nos lecteurs d'en juger. En 1922, c'est-à-dire 4 ans après l'armistice, Jules Nourou, simple agent de police, accomplissait un acte de courage en arrêtant sur la voie publique un adouleur emballé, qui allait écraser des enfants.

En 1923, M. Jean Théry paraît manifester avec un casier judiciaire à la poche pour son service au besoin contre ses compatriotes.

Quel est celui de ces deux hommes qui a oublié les leçons de la guerre ?

Ce même confrère, racontant au surplus qu'il a entendu dire un magistrat n'ayant pas pris part à la manifestation de dimanche que s'il y avait participé, il en aurait descendu 7 ou 8, pour appeler ses autres à résister chez eux.

« L'information judiciaire »

M. Bergier, juge d'instruction, chargé de l'information concernant les bagarres du dimanche 16 décembre, passera la majeure partie de la journée d'aujourd'hui à s'occuper de cette affaire. Il entendra notamment les agents blessés, ainsi que de nombreux témoins.

Mercredi dans la soirée, M. Bergier n'avait pas encore reçu de plainte contre aucun un des policiers, y compris la fameuse plainte en tentative d'assassinat formulée par M. Jean Théry contre l'agent 44.

On se comprend cependant déstabilisé que ces plaintes soient déposées au plus tôt et qu'une information sérieuse soit ouverte à ce sujet. Cela les agents incriminés le demandent instamment.

L'Allemagne prépare de nouvelles propositions

LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES SEMBLE PROCHAINE

Paris, 19. — Le gouvernement de Berlin est occupé à élaborer de nouvelles propositions, qui ont pour but de rétablir les relations diplomatiques avec la France.

Dans une récente entrevue avec l'ambassadeur de France à Berlin, M. Strossener a été informé par le Marquis de Bien vouloir insister à Paris pour que le gouvernement français donne son avis sur les trois conditions énoncées par le gouvernement de Berlin, depuis le mois de septembre dernier.

On a l'impression nette que la nomination des représentants allemands à Paris et à Bruxelles, n'est plus qu'une question de jours et que le début de l'année prochaine marquera aussi le début des négociations, d'ailleurs fort menées.

LA C. D. R. SIEGERA VENDREDI

Paris, 19. — La Commission des réparations se réunira pas cet après-midi comme il avait été prévu en suite de l'absence de sir John Bradburn délégué anglais, qui a été retenu à Londres. C'est donc seulement vendredi que la Commission examinera la suite à donner à la requête du gouvernement allemand tendant à ce que les termes de l'article 231 du traité de Versailles, qui a été la priorité soit accordée pour l'émission d'un crédit à consentir pour trois ans, pouvant aller jusqu'à un maximum de 75 millions de francs et destiné à permettre l'achat par l'Allemagne, de céréales, à raison d'un million 1/2 de tonnes et de matières alimentaires (70.000 tonnes).

PAS DE PLEINS POUVOIRS AU COMMISSAIRE GENERAL BAVAROIS

Munich, 19. — Au cours de la discussion de la loi des pleins pouvoirs à la Diète bavaroise, le ministre des finances a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de conférer les pleins pouvoirs prévus par la loi au commissaire général, M. de Kahr.

LE FRANC S'AVILIT

La chute du franc se poursuit. Le titre qui était le 17 décembre 92,82 et 93,435 le 18, a trouvé preneurs sur la place de Paris, à 93,965, hier. Quant au cours de la nuit, le 17, il s'est échangé hier également contre 93,155.

UN ARMENTIEROIS S'EST PENDU A ISSY

Paris, 19. — A 18 h 40 le nommé Hector Forcville, 42 ans, né à Armentières, journalier, habitant chez son frère, 24, rue Camille Desmoulins, à Ivry-la-Moutonnée, a été trouvé pendu à une caisse d'emballage d'avion, située devant un hangar du terrain de manoeuvre d'Issy-Forcville, le matin même, avait été tué par ivresse et relâché à 15 heures. Son corps a été envoyé à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

La vie de plus en plus chère

LE PAIN A 1 fr. 20 : A HAUBOURDIN

Par arrêté en date du 18 courant, le prix du pain à Haubourdin est fixé à 1 franc 20 le kilogramme, à partir du 20 décembre.

A VIEUX-CONDÉ

Depuis lundi 17 décembre, les boulangers de Vieux-Condé ont porté le prix du pain à 1 fr. 20 le kilog.

COMMENT UNE FEMME SE DEBARRASSA DU MARI BRUTAL

Versailles, 19. — La femme Louise Bouffier, 29 ans, domiciliée rue du Vieux Marché, à Versailles, lassée de souffrir des brutalités de son mari, et sans chef d'accusation, a décidé de se débarrasser de lui.

Bouffier qui était ivre s'était couché tout habillé sur le lit.

La femme rella alors, par un tuyau en caoutchouc le complice à gaz placé dans la cuisine à la chambre à coucher, en faisant passer le tuyau par le trou de la serrure.

Quelques heures après, Bouffier était mort asphyxiée et la femme criminelle allait se constituer prisonnière au commissariat central de Versailles.

UN DE X LIGNES

Paris, 19. — Promot, Etat Major gén. va être soutenu par le Comité de la Défense nationale.

Washington. — S'agit d'être rénové, arbitrage avec l'Angleterre, France, Norvège, l'Argentine, Japon.

Amiens. — Sur ligne Paris-Charleroi, 10 w. ch. heurtent train voyage, 10 w. miettes.

Mexico. — Les rebelles sont victorieux, les fédéraux ont été vaincus, les rebelles ont été vaincus, les fédéraux ont été vaincus.